



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 499.7-2021**

**Aux personnes intéressées par le projet
de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 499-2015**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 18 janvier 2021, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 499.7-2021 intitulé « RÈGLEMENT NUMÉRO 499.7-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 499-2015 ». En vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, les assemblées de consultation sont interdites en zone rouge. La consultation publique est donc remplacée par une consultation écrite. Les personnes intéressées à faire part de leurs commentaires peuvent le faire par écrit jusqu'au **mercredi 27 janvier 2021, à 17h30**, par la poste à l'attention de monsieur Marc-André Alain, directeur du service de l'urbanisme, au 189, rue Dupont, Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4 ou par courriel à marc-andre.alain@ville.pontrouge.qc.ca. Vous pouvez également faire parvenir vos commentaires à Mme Lina Moisan, conseillère, par courriel à lina.moisan@ville.pontrouge.qc.ca.

Le règlement 499.7-2021 a pour but de :

Le présent règlement vise à revoir l'obligation d'être adjacent à une rue publique ou privée lors de la construction de nouveaux bâtiments. Dans le cas des terrains situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, cette obligation sera maintenue. Cependant, à l'extérieur du périmètre urbain, mis à part pour le secteur Grand-Remous, il sera possible de permettre la construction d'un nouveau bâtiment sur des terrains également munis d'un droit de passage ou d'une servitude notariée et publiée au registre foncier. Finalement, en plus de corriger certaines omissions, le présent règlement contient également certaines modifications en réponse au virage numérique des demandes de permis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 19^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN 2021.

La greffière adjointe,

Nicole Richard